

Le quatorze juillet, une fête d-écrite, représentée, chantée

Anne-Marie ARNAL GELY

Universidad de Jaén

Real, E.; Jiménez, D.; Pujante, D. y Cortijo, A. (eds.), *Écrire, traduire et représenter la fête*, Universitat de València, 2001, pp. 277-289, I.S.B.N.: 84-370-5141-X.

Aujourd'hui, le 14 juillet est la fête nationale institutionnalisée de la France, ce qui n'a pas été le cas à sa naissance. Dans les lignes qui suivent, nous allons voir comment de sa première célébration à son Bicentenaire, la République s'affirmant, elle acquiert ses lettres de noblesse ; comment aussi, s'ancrant dans les coutumes, elle s'enrichit des symboles que nous lui connaissons actuellement et, enfin, comment les artistes s'en emparant nous laissent des témoignages écrits, peints, filmés et chantés, chacun selon son style et son idéologie, de moment différents de cette fête.

En 1790, la Révolution ayant atteint un an d'âge, il fallait consolider tous les acquis avant d'aller plus avant. En outre, il était nécessaire, d'une part, de récompenser le peuple exténué par tant de souffrances accumulées,¹ ainsi que par tant de nouveautés et d'efforts pour assimiler la prise en main de sa propre destinée après tant de siècles de servage et, d'autre part, de lui redonner du coeur pour, non seulement parachever l'oeuvre commencée, mais encore pour qu'il ne faiblisse pas en si bonne voie. Si donc, on voulait compter sur sa collaboration et sa cohésion, il fallait qu'il se sente appuyé par les autorités nouvelles, non seulement à Paris, mais aussi en province et de manière palpable, en quelque sorte, car il était dangereux qu'il ne se sentît pas sûr de la légitimité et de la permanence des libertés récemment acquises. Pour donner une assise solide aux droits conquis de haute lutte, on se devait de trouver le moyen de rassembler les nouveaux citoyens pour qu'ils se voient les uns les autres, s'entendent et entrent en communion sous une même bannière, leur donnant ainsi le sentiment qu'ils

¹ Rappelons que depuis plusieurs années déjà, le peuple parisien, plus que tout autre, souffrait du manque de vivres et à cause de sécheresses successives dans les campagnes et que ce fut l'une des multiples causes qui déclenchèrent son soulèvement.

étaient en train de contribuer à la création d'un nouvel ordre où le bonheur² de tous, à égalité, n'était pas un vain mot. Les termes de *rassemblement* et de *bonheur* se réfèrent tous deux à l'exceptionnel, ce qui, primitivement, était le caractère de la fête.³ L'étude du calendrier traditionnel montrait que celui-ci était ponctué par des jours consacrés à l'exceptionnel, au non quotidien, qui permettaient aux individus de laisser leur labeur de côté pour célébrer la ou les divinités. Certains de ces jours jalonnaient, de manière encore plus exceptionnelle, la vie des individus, marquant ainsi des étapes qu'ils avaient à franchir, ce qui se faisait lors de *rites de passage*. La Révolution était jeune, elle était triomphante, il lui fallait être reconnue. Pour passer de l'enfance à l'âge de raison, on se devait d'organiser une cérémonie rituelle qui la consacrerait. En effet, l'acte principal de la *Fête de la Fédération*, ainsi que l'attestent textes et gravures de l'époque,⁴ se déroula devant l'autel sacré de la Patrie sur lequel le Roi, la Convention et quatorze mille représentants des provinces prêtèrent serment à la Constitution. Cet autel en hauteur, sacré, rappelons-le, visible de tout le pourtour du Champ-de-Mars qui avait été relevé par des terrassements exécutés en peu de jours, où trois cents mille personnes environ – témoins – se trouvaient massées,⁵ représente non seulement la Montagne cosmique, lien entre le Ciel et la Terre, mais le « Centre du monde » tel que le décrit Mircea Eliade, « [l]a découverte ou la projection d'un point fixe – le « Centre » – équiva[lant] à la Création du Monde ». ⁶ Et il s'agissait bien d'un monde nouveau que l'on fondait au vu et au su de tous, en plein air, comme cela se faisait à l'aube des temps et surtout durant cette Antiquité gréco-latine qui était le temps primordial pris comme référence par les intellectuels révolutionnaires. Comme il en toujours

² La Fayette, le 11 juillet 1789, lors d'une motion, proposa à l'Assemblée constituante son texte de la Déclaration des droits de l'homme. Elle ne fut discutée que le 18 août. Dans son texte, qu'il soumit au préalable à Jefferson, alors ministre plénipotentiaire de son pays à Paris, il s'inspirait du préambule de la Déclaration d'indépendance américaine du 4 juillet 1776, mais il y faisait aussi certaines modifications parmi lesquelles, celle de substituer le mot *bonheur* par celui de *bien-être*.

³ Gordon, Pierre, *Les fêtes à travers les âges*, Arma Artis, 1983, p. 29.

⁴ La Bibliothèque Nationale (Rue de Richelieu) conserve un grand nombre de ces gravures, où l'on peut apprécier l'importance du travail réalisé par les volontaires parisiens pour que le Champ-de-Mars et les vestiges de la Bastille puissent être le théâtre de la fête.

⁵ Lesacher, Alain-François, *Fêtes et traditions de France*, Rennes, Editions Ouest-France, 1996, p. 59.

⁶ Eliade, Mircea, *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, Folio/Essais, 1965, p. 26.

ainsi, qu'un élément et son contraire existent en toute chose, on peut voir comment on cherche par cette fête à mettre de l'ordre dans le chaos, ce qui peut paraître tout à fait contradictoire puisque la fête est l'excès. Cet excès avait déjà eu lieu pendant les douze premiers mois de la Révolution et maintenant il fallait institutionnaliser le travail fait, les droits gagnés. En fait, la première partie de la célébration sera largement mise en scène et réglementée, la cérémonie civile ayant été suivie d'une cérémonie religieuse. La fête-transgression ne viendra qu'après, avec le bal sur les ruines de la Bastille, prélude aux bals populaires des rues, nés un siècle plus tard.

Au cours de cette journée voulue mémorable – même si des villes comme Dijon ou Lyon avaient devancé la capitale –, la confraternisation devenait une réalité. Ils étaient tous là : La Fayette, sûr garant des libertés, de par son active participation à la Guerre d'Indépendance des jeunes États-Unis d'Amérique, le Roi revenu à Paris, l'Assemblée, le peuple de Paris et les élus des 83 départements récemment créés.⁷ L'ordre nouveau est encore une monarchie, mais constitutionnelle, cette fois, instaurée de manière démocratique par tous et non plus absolue, imposée par un petit nombre, comme de droit divin.

Ces trois caractères, religieux, créateur et de passage ont plus que probablement fait pencher la balance vers le 14 juillet comme date du premier anniversaire de la Révolution. On aurait pu choisir le 5 août – durant la nuit du 4 au 5, avait eu lieu l'abolition de tous les privilèges – ou le 26 août – jour de la proclamation des *Droits de l'Homme et du Citoyen* –, mais le peuple protagoniste n'y avait pas activement participé, comme c'était le cas pour le 14 juillet. Bailly⁸ l'avait bien compris qui indiquait dans son adresse : « c'est le 14 juillet que nous avons conquis la liberté, ce sera le 14 juillet que nous jurerons de la conserver ». Il ne s'agit donc pas de la simple commémoration de la Prise de la Bastille, comme on l'a souvent cru, mais comme nous le disions plus haut, de la première grande fête révolutionnaire, connue sous le nom de *Fête de la Fédération*, instituée comme un rite nouveau mais rappelant le mythe fondateur. Mona

⁷ Tranie, J. / Carmigniani, J.-C., *La Révolution française*. L'album du Bicentenaire, 1789-1795, Lavauzelle, 1987, p. 26. Lesacher, Alain-François, *Fêtes et traditions de France*, Rennes, Editions Ouest-France, 1996, p. 59.

⁸ *Chronique de la Révolution*, Paris, Jacques Legrand S.A.-Edition Chronique S.A., 1988.

Ozouf⁹ rapporte à ce sujet, que Lanthenas affirmait que c'était dans la fête que la Convention devait prendre « la force et les moyens » pour finir la Révolution. En elle, s'unissaient un retour aux temps mythiques mais aussi une bonne dose de sens pratique car, souligne encore Mona Ozouf,

[...] la finalité de la fête, c'est d'accomplir cette grande espérance : terminer la Révolution. [...] Tout le XVIII^e siècle, de Locke à Hume, a soutenu que la croyance doit être relancée par la force de l'impression présente ; en liant à des spectacles périodiques le souvenir des grandes actions révolutionnaires, on croit pouvoir les retenir de se perdre peu à peu dans l'incrédulité.

Pour ce premier 14 juillet, l'enthousiasme et la curiosité étaient à l'ordre du jour, les Parisiens allaient enfin recevoir leur récompense.

Ceci dit, même si le 14 juillet 1790 fut l'une des plus belles fêtes de l'ère révolutionnaire, elle n'en fut pas pour autant instituée officiellement, à ce moment-là, comme fête nationale. Cependant, elle marqua le début d'un rituel établi et au 14 juillet, on continua à célébrer les événements importants de la vie civique. Par exemple, de grandes festivités marquèrent l'achèvement du Pont de la Révolution¹⁰ (Concorde), en 1800 ; la signature du Concordat, en 1801 ; la plantation d'arbres de Liberté, en 1831, et les banquets à 50 cts par tête dans tout Paris, en 1848. Néanmoins, il faudra attendre 1880 pour qu'elle soit solennellement déclarée *Fête Nationale*.

Ce fut le 6 juillet 1880, sur la proposition de Benjamin Raspail,¹¹ que la Chambre l'adopta. Le décret fut signé par le Président de la III^e République d'alors, Jules Grévy, pour commémorer la *Prise de la Bastille* et la *Fête de la Fédération* du 14 juillet 1790. C'est la signification de cette dernière qui, fort probablement, força la décision finale car elle était à la fois la célébration du premier anniversaire de la chute du symbole de l'absolutisme et une manifestation de la réconciliation nationale. En effet, on se souvenait que La Fayette avait prêté un serment, repris par les quatorze mille délégués des départements, « qui

⁹ Ozouf, Mona, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, Paris, Gallimard, Folio/Histoire, 1976, pp. 275-309 pour cette citation et la suivante.

¹⁰ Où l'on utilisa des restes de pierres de la Bastille.

¹¹ Dans une circulaire du 31-01-1879, le Général Gresley, ministre de la Guerre à cette date, rappelle que le décret-loi du 26 messidor an II (14-07-1795) inséré au Bulletin des Lois n'a jamais été rapporté, mais qu'il contient le morceau de musique intitulé Hymne des Marseillais qui devra être exécuté par les musiques militaires.

unissait tous les Français à leur roi pour défendre la liberté, la Constitution et la loi ». A son tour, Louis XVI avait juré de respecter la Constitution.

En 1880¹², sa célébration deviendra le symbole de la république triomphante –la III^e–, née de la défaite du Second Empire face à l'Allemagne, en 1870, et héritière de la Révolution. La France a perdu l'Alsace et la Lorraine et le nouvel Etat a besoin de renforcer l'unité nationale ainsi que de redonner de la vigueur au patriotisme des Français. En outre, en se mettant sous l'égide de la Révolution, il se porte garant du respect de l'idéal de justice et de liberté proclamé en 1789. Dès cette époque, l'on adjoint à cette commémoration l'exécution par les fanfares militaires de l'hymne national : *La Marseillaise*,¹³ ainsi que la multipli-

¹² Pour l'historique du 14 juillet nous avons utilisé principalement : Michel Vovelle, *La Révolution française 1789-1799*, Paris, Armand Colin, Cursus, 1992 ; le n° spécial de : *Le Français dans le Monde*, n° 226, juillet 1989.

¹³ *La Marseillaise* :

1. Allons enfants de la patrie,	Refrain	2. Amour sacré de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !	Aux armes, citoyens !	Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Contre nous de la tyrannie	Formez vos bataillons !	Liberté, Liberté, chérie
L'étendard sanglant est levé ! (bis)	Marchons ; Marchons !	Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Entendez-vous dans les campagnes,	Abreuve nos sillons !	Sous nos drapeaux, que la victoire
Mugir ces féroces soldats ?	Accoure à tes mâles accents !	
Ils viennent jusque dans nos bras	Que tes ennemis expirants	
Égorger nos fils, nos compagnes	Voient ton triomphe et notre gloire	
3. Nous entrerons dans la carrière		
Quand nos aînés n'y seront plus ;	[<i>Strophes aujourd'hui méconnues</i>]	2.a. Quoi ! ces cohortes étrangères
Nous y trouverons leur poussière	1.a. Que veut cette horde d'esclaves,	Feraient la loi dans nos foyers !
Et la trace de leurs vertus. (bis)	De traîtres, de rois conjurés	Quoi ! ces phalanges mercenaires
Bien moins jaloux de leur survivre	Pour qui ces ignobles entraves,	Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)
Que de partager leur cercueil,	Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)	Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nous aurons le sublime orgueil	Français ! pour nous, ah ! quel outrage !	Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De les venger ou de les suivre !	Quels transports il doit exciter !	De vils despotes deviendraient
	C'est nous qu'on ose méditer	Les maîtres de nos destinées !
	De rendre à l'antique esclavage !	
3.a. Tremblez, tyrans ! et vous, perfides,		4.a. Français, en guerriers magnanimes,
	[<i>Couplet supprimé par Servan, min. De la Guerre</i>]	
L'opprobre de tous les partis,	Portez ou retenez vos coups ;	3. Dieu de clémence et de justice
Tremblez ! vos projets parricides	Épargnez ces tristes victimes,	Vois nos tyrans, juge nos coeurs.
Vont enfin recevoir leur prix ! (bis)	A regret s'armant contre nous. (bis)	Que ta bonté nous soit propice,
Tout est soldat pour vous combattre.		Mais ces despotes sanguinaires,
	Défends-nous de ces oppresseurs...	
S'ils tombent, nos jeunes héros,	Mais ces complices de Bouillé,	Tu règnas au ciel et sur terre

cation des bustes de *Marianne*, représentation matérielle de la République.¹⁴ Chaque fois que la *Patrie* sera en danger, tous les symboles représentés par cette date seront invoqués et viendront au secours du gouvernement au pouvoir.

Voyons quelques unes des célébrations les plus marquantes depuis 1880.

1889, date du premier centenaire de la Révolution, on commémora le triomphe de la République et de la démocratie sur la réaction monarchiste et nationaliste ainsi que l'affirmation du pouvoir du peuple. Cette fin de siècle était en train de voir l'extraordinaire développement industriel et colonial de la France, qui était présente sur les cinq continents : c'était une réalité que l'on devait claironner aux quatre vents. C'est pour cela, qu'à cette occasion, fut organisée une Exposition Universelle pour laquelle on demanda à l'ingénieur Gustave Eiffel de donner la preuve au monde de la suprématie du Génie créateur français, de la Raison, de la Science et de la Technique sur l'obscurantisme. Eiffel conçut et fit construire une tour de 320m de haut qui dominait tout le Champ-de-Mars. Qui eut dit, alors, qu'elle deviendrait le symbole mondialement connu de Paris ? Pour cette même Exposition, il était prévu que l'on construirait un monument à la gloire de 1789; mais ce monument n'a pas encore vu le jour...

De 1880 à 1914, les défilés militaires eurent lieu à Longchamp. Il faudra attendre 1915, date à laquelle les cendres de Rouget de Lisle furent transportées

La France en produit de nouveaux,	Tous ces tigres qui, sans pitié,	Et devant Toi, tout doit fléchir,
Contre vous tout prêts à se battre !	Déchirent le sein de leur mère !...	De ton bras, viens nous soutenir.
		Toi, grand Dieu, maître du tonnerre...

¹⁴ L'origine de ce nom est obscure: sa première mention écrite, appliquée à la République, date d'octobre 1792, à Puylaurens (Tarn) dans les paroles d'une chanson occitane de Guillaume Lavabre : La garisou de Marianno : La guérison de Marianne. Sous le Directoire, l'on raconte que, voulant donner un nom à la République, Barras, lors d'une réception chez Mme Reubell née Marie-Anne Mouhat, demanda à celle-ci quel était son prénom. Il le trouva simple et seyant, parfait pour la République. Il l'employa constamment dans sa correspondance secrète et Napoléon accorda une pension à Marie-Anne Reubell. Le même nom apparut pour désigner des sociétés secrètes jusqu'en 1848. Cette année-là, le ministère de l'Intérieur organisa un concours de Marianne. Deux furent retenues : une sérieuse et une combative. Peu à peu, elles remplacèrent dans les mairies les bustes de Napoléon III. La plus ancienne serait celle de Marsellan dans l'Hérault. Le modèle, selon les époques changera : après 1881, elle s'inspira de la statue de Jules Dalou de la Place de la Nation à Paris; puis de celles de Injalbert, de Poisson de Saupique et d'Aslan ; dans la deuxième moitié de ce siècle Brigitte Bardot, Mireille Mathieu et Catherine Deneuve ont prêté leur physique à la République.

aux Invalides, pour que les Champs-Élysées commencent à être le théâtre des défilés militaires du 14.

1919 est une autre date historique parmi les anniversaires du 14 juillet : cette fois, la fête est célébrée à la gloire des soldats libérateurs de la Patrie. Le défilé sur les Champs-Élysées, dit *Défilé de la Victoire*, dura plus de six heures. De la Concorde à l'Arc de Triomphe, deux cents artistes avaient dressés des tableaux qui représentaient les hauts faits ayant eu lieu au cours des cinq années de combat. Des milliers de drapeaux français et alliés ondoyaient sur l'Avenue et le Rond-Point, au-dessus d'autels consacrés aux villes martyrisées. Sur ces derniers, on avait placé des urnes remplies de braises rougeoyantes en hommage aux morts pour la Liberté.

En 1936, on célébra l'avènement des partis de gauche au pouvoir. Cette année-là, les ouvriers avaient remporté d'importantes victoires politiques et sociales – entre autres, le droit aux congés payés –. De par ce fait, les rues prirent un air de fête populaire et de joyeuses vacances et le 14 juillet prit une nouvelle signification : en une seule célébration, l'on commémora la suprématie du peuple et des travailleurs sur la tyrannie féodale. On organisa des festivals de chansons, des pièces de théâtre sur les grands moments de la Révolution française, des réunions sportives, des bals populaires, etc. Le Front Populaire se chargea de faire de cette journée une authentique fête de la culture populaire que Jean Renoir a si bien reflétée dans son film, *La Marseillaise*, et que Romain Rolland représenta dans sa pièce de théâtre, *Quatorze Juillet*.

Le 14 juillet 1939, vit la commémoration du cent-cinquantième anniversaire de la Révolution. La situation intérieure et extérieure était tendue. Cette année-là, *la Patrie en danger*, face à la montée du fascisme à l'extérieur et les conflits politiques et sociaux à l'intérieur, avait besoin d'un puissant référent pour éviter la désunion. C'est pour cela que l'on eut recours au 14 juillet 1790 qui, dans l'esprit des Français symbolisait toujours la fête de l'union nationale, pour organiser la commémoration annuelle.

L'année suivante, 1940, la journée du 14 juillet fut une journée douloureuse. Cependant, pour ceux qui avaient pu écouter le message du Général de Gaulle lancé sur les ondes, depuis Londres, ses mots furent de deuil, mais aussi, d'espérance :

Le quatorze juillet fut jadis la fête de la nation française. Mais il n'y a plus de fête pour un grand pays abattu. [...] Quelles affreuses semaines ont creusé un abîme entre notre présent et notre passé. Qu'ils sont longs les jours du désastre ! [...] Est-ce à dire que ce quatorze juillet de deuil n'aura pour notre peuple aucune signification ? Il faut que ce soit le contraire. Au fond de notre abaissement, ce jour doit nous rassembler dans la foi, la volonté, l'espérance. [...] Le 14 juillet ne marque pas seulement la grande douleur de la patrie. C'est aussi le jour d'une promesse que doivent se faire les Français. Par tous les moyens dont chacun dispose, résister à l'ennemi, momentanément triomphant, afin que la France puisse être présente à la victoire.

C'est cinq ans après, en 1945, que ce message prend tout son sens ; le 14 juillet est fêté pendant trois jours. Le jour même de l'anniversaire, les Parisiens et les Parisiennes, dans la liesse, acclament les différents défilés militaires qui allèrent de la place de la Nation à celle de la Bastille et, finalement à l'Arc de Triomphe. Puis, l'après-midi, *les armées de l'ombre*, c'est-à-dire, les Résistants, sortent enfin au grand jour pour célébrer la victoire de la Liberté. Partout en France, l'enthousiasme déborde sans arrière-pensée, l'on chante, *Y'a d'la joie*. La démocratie a vaincu.

Il y a encore bien des 14 juillet joyeux ou difficiles, comme ceux de 1958 ou les suivants, jusqu'en 1962 – l'espoir de sortir du chaos avec l'avènement de la V^e République ou *la Patrie en danger* avec la guerre d'Algérie –, avant d'arriver à 1968 – retour à la cohésion après le chaos de mai et juin – et au Bicentenaire, qui fut une véritable et gigantesque parade, minoritairement militaire, majeu-
 rement culturelle et ludique. Le jour du 14 juillet fut l'un des sommets de la commémoration, car il y eut des manifestations durant toute l'année, faisant revivre les grands moments de la Révolution de 1789. Ce fut l'année de la consolidation triomphale de la démocratie, de l'accès incontesté du peuple à tous les niveaux de la culture descendue dans la rue, non seulement pour fêter la République, mais aussi pour la plus grande joie des touristes qui tantôt tentèrent de s'unir à la grande confraternisation de la fête populaire, tantôt payèrent leur place comme de simples spectateurs pour se trouver aux premières loges et contempler la « pre-fabricación institucional del ritual ».¹⁵

Ces fêtes furent décrites sous bien des angles et nous ne pourrions que choisir quelques extraits des nombreux textes qui leur furent consacrés. Les quatre

¹⁵ Ariño, Antonio, «La utopía de Dionisos», in *Antropología*, n° 11, marzo 1996, p. 10.

extraits que nous avons choisis, sont très différents les uns des autres, aussi bien par leur style que par la vision qu'ils nous donnent du 14 juillet. Le premier est extrait de l'*Histoire de la Révolution française*, de Jules Michelet, qui ne connut pas la Révolution mais qui, avec l'élan qui le caractérisait, décrivit la *Fête de la Fédération*, comme s'il y avait assisté :

Voilà enfin le 14 juillet, le beau jour tant désiré, pour lequel ces braves gens ont fait le pénible voyage. Tout est prêt. Pendant la nuit même, de crainte de manquer la fête, beaucoup, peuple ou garde nationale, ont bivouaqué au Champ-de-Mars. Le jour vient ; hélas il pleut. Tout le jour, à chaque instant, de lourdes averses, des rafales d'eau et de vent. « Le ciel est aristocrate », disait-on, et l'on ne se plaçait pas moins. Une gaieté courageuse, obstinée, semblait vouloir, par mille plaisanteries folles, détourner le triste augure. Cent soixante mille personnes furent assises sur les terres du Champ-de-Mars, cent cinquante mille étaient debout, dans le champ même devaient manœuvrer environ cinquante mille hommes, dont quatorze mille gardes nationaux de province, ceux de Paris, les députés de l'armée, de la marine, etc.

Avec tout cela, il pleut. Longue est l'attente. Les fédérés, les gardes nationaux parisiens, réunis depuis cinq heures le long des boulevards, sont trempés, mourants de faim, gais pourtant. On leur descend des pains avec une corde, des jambons et des bouteilles, des fenêtres de la rue Saint-Martin, de la rue Saint-Honoré. Ils arrivent, passent la rivière sur un pont de bois construit devant Chaillot, entrent par un arc de triomphe.

Au milieu du Champ-de-Mars, s'élevait l'autel de la patrie ; devant l'Ecole militaire, les gradins où devaient s'asseoir le Roi, l'Assemblée. [...] Mais silence ; Le Roi arrive, il est assis, et l'Assemblée, et la Reine dans une tribune qui plane sur tout le reste.

La Fayette et son cheval blanc arrivent jusqu'au pied du trône ; le commandant met pied à terre et prend les ordres du Roi. A l'autel, parmi deux cents prêtres portant ceintures tricolores, monte d'une allure équivoque, d'un pied boiteux, Talleyrand, évêque d'Adtun : quel autre, mieux que lui doit officier, dès qu'il s'agit de serment ?

Histoire de la Révolution française, livre III, chap. 12.

Quant à Victor Hugo, exilé à l'île de Guernesey, il a évoqué, en tant que poète et que député républicain, face au tyran que représentait pour lui Napoléon III, l'espoir apporté par la célébration du 14 juillet :

1. C'est le quatorze juillet	2. Et riait dans le tonnerre.	3. A pareil jour, un décret
A pareil jour, sur la terre	Peuple, à pareil jour râlait	Chassait la nuit de la France
La liberté s'éveillait	Le passé, ce noir pirate;	Et l'infini s'éclairait
	Paris prenait au collet	Du côté de l'espérance.
	La Bastille scélérate.	

Les chansons des rues et des bois

Plus près de nous, Francis Ponge, compagnon des surréalistes et ancien *ré-sistant*, pose son regard de poète sur cette journée, en vers libres :

Tout un peuple accourut écrire cette journée sur l'album de l'histoire, sur le ciel de Paris.

D'abord c'est une pique, puis un drapeau tendu par le vent de l'assaut (d'aucuns y voient une baïonnette), puis – parmi d'autres piques, deux fléaux, un râteau – sur les rayures verticales du pantalon des sans-culottes, un bonnet en signe de joie jeté en l'air.

Tout un peuple au matin le soleil dans le dos. Et quelque chose en l'air à cela qui préside, quelque chose de neuf, d'un peu vain, de candide : c'est l'odeur du bois blanc du Faubourg Saint-Antoine, - et ce J d'ailleurs la forme du rabot.

Pièces

Enfin, Michel Tournier, dans son roman, *Le médianoche amoureux*, publié précisément en 1989, fait, par la bouche de son narrateur-pyrothecnicien, l'éloge des feux d'artifices traditionnellement tirés le 14 juillet :

– Je vous ai dit, poursuivit-il, que l'explosion que préparent nos mélanges doit être différée dans le temps et déplacée dans l'espace. Ici un mot s'impose qui commande toute notre toute notre profession. Le mot : commémoration. Le feu d'artifice est essentiellement commémoratif. Chaque pays a sa fête nationale, laquelle commémore un événement considéré comme symbolique et fondateur. Nous avons la Prise de la Bastille rappelée chaque 14 juillet, fête nationale de la France. Mais le 21 juillet, c'est le tour de la Belgique, qui commémore l'avènement de Léopold I^{er} en 1831. Le lendemain, les Polonais fêtent l'anniversaire de la proclamation de leur indépendance en 1944 par le gouvernement de Lublin.

Quant à la représentation de la commémoration du 14 juillet, il faut la voir d'une part, chez les graveurs et les peintres et, d'autre part, chez certains metteurs en scène. Ici encore, nous devons faire un choix.

La Bibliothèque Nationale et le Musée de la Révolution, qui se trouve au Musée Carnavalet, conservent de nombreuses gravures colorées du XVIII^e siècle, illustrant la *Fête de la Fédération*. Celles qui représentent la cérémonie du serment au Champ-de-Mars, reproduite de points de vue différents, témoignent du fait que la description que nous venons de lire de Michelet, correspond exactement à la réalité qu'elles montrent. Il existe aussi une gravure où l'on peut voir comment les vestiges de la Bastille ont magnifiquement été transformés en kiosque à musique, pour que le premier bal populaire ait lieu en ce symbolique endroit.

David, inspiré par l'événement, dans un tableau qui, malgré ses grandes dimensions est plein de fraîcheur, peint La Fayette brandissant le drapeau tricolore au moment du serment sur l'autel de la Patrie, à la *Fête de la Fédération*, avec l'arc de triomphe construit pour l'occasion au second plan.

A partir du XIX^e siècle, c'est le caractère populaire de la fête, qui attira plus spécialement les artistes peintres. Par exemple, Alfred Roll (1846-1919), nous montre la place de la République, dans un tableau aux couleurs assez sombres, avec, de côté, la tribune des officiels et, à l'avant-scène, des spectateurs de dos et des enfants jouant, face au spectateur. Chez Houbron (1851-1908), peintre pointilliste, c'est le pont de l'Hôtel de Ville et la Mairie de Paris au 14 juillet, qu'il présente, avec, au premier plan, les bateaux sur la Seine. Le tableau est gai, coloré. L'eau miroite. Les drapeaux tricolores forment de petites taches de couleur sur le pont où la foule est massée. Pour Claude Monet, les trois couleurs éclatent en plein jour comme un feu d'artifice aux fenêtres de *La rue Montorgueil, 1878*, pavoisée avec profusion. En contraste, la foule qui envahit la chaussée est figurée par des taches sombres très mouvantes.

Au XX^e siècle, André Lhote, dans un tableau d'influence cubiste, s'intéresse au bal du soir du 14 juillet. Au premier plan, deux femmes, habillées et coiffées à la mode des années 1920-1930, semblent attendre les musiciens qui jouent sur une estrade. Au second plan, et en contrebas d'un trompettiste, on aperçoit les danseurs et un paysage estival avec un baigneur sur une berge. Le tout est travaillé en facettes bleues et rouges avec des détails blancs. A part les couleurs, le 14 juillet est suggéré par les lampions et les drapeaux qui ornent l'estrade des musiciens.

Mais il n'y a pas que des tableaux qui représentent le 14 juillet, il existe aussi, depuis la fin du siècle dernier des affiches. La tête de Marianne portant le bonnet phrygien, traitée dans les couleurs républicaines, est fréquente. Ce même motif est celui que l'on retrouve continuellement sur les timbres, confondant la fête et la République.

En ce qui concerne les images, n'oublions pas le septième art. La plupart des films qui ont été tournés sur ce sujet sont devenus presque tous anthologiques. Nous nous limiterons à donner le titre et le nom de leurs réalisateurs. En 1932, René Clair mit en scène son propre scénario intitulé, *14 juillet*. En 1938, c'est Jean Renoir qui produit *La Marseillaise*. Jacques Tati, en 1947, réalise son scénario, *Jour de fête*. Sacha Guitry, en 1953, dans *Si Versailles m'était conté*, fait

allusion au 14 juillet. La grande fresque cinématographique, dont le titre est *1789*, est de Ariane Mnouchkine, produite en 1974. Il s'agit d'une pièce de théâtre jouée par la compagnie dirigée par la réalisatrice, *Le théâtre du soleil*. Les treize dernières représentations de la pièce furent filmées. Quant aux images du Bicentenaire encore fixées sur nos rétines, on ne sait comment qualifier ce triomphal et sonore défilé-cavalcade, opéra en plein air, que Jean-Paul Gaude monta. Il voulu faire participer le monde à l'événement en matérialisant les cinq continents et leurs principaux caractères vestimentaires et musicaux. Dans le chapitre des spectacles nécessitant une mise en scène, citons aussi *La Révolution française*, qualifié de Rock Opéra par ses auteurs : Alain Boublil et Jean-Max Rivière pour les textes, Jean-Michel Schönberg et Raymond Jeannot pour la musique

La fête a également été chantée, et pas seulement par des républicains bon teint : pour Boris Vian et Georges Brassens, tous deux non conformistes et anarchistes, la fête à jour fixe n'est pas leur fait. *Le tango militaire* du premier, révèle, bien sûr, son anti-militarisme et traite de manière satirique la sentimentalité familiale, à l'évocation de la fête nationale. Le second, nous étant plus proche, *La mauvaise réputation* résonne encore dans nos oreilles :

Au village, sans prétention,	Mais les brav's gens n'aiment pas que
J'ai mauvaise réputation;	L'on suive une autre route qu'eux...
Qu'je m'démène ou qu'je reste coi,	Non, les brav's gens n'aiment pas que
Je pass'pour un je-ne-sais-quoi.	L'on suive une autre route qu'eux...
Je ne fais pourtant de tort à personne,	Tout le monde me montre du doigt,
En suivant mon ch'min de petit bonhomme;	Sauf les manchots, ça va de soi.
Mais les brav's gens n'aiment pas que	Quand j'croise un voleur malchanceux
L'on suive une autre route qu'eux..	Poursuivi par un cul-terreux,
Non, les brav's gens n'aiment pas que	J'lanc'la patte et, pourquoi le taire,
L'on suive une autre route qu'euz...	Le cul-terreux se r'trouv' par terre.
Tout le monde médit de moi,	Je ne fais pourtant de tort à personne,
Sauf les muets, ça va de soi.	En laissant courir les voleurs de pommes;
Le jour du quatorze-Juillet,	Mais les brav's gens n'aiment pas que
Je reste dans mon lit douillet;	L'on suive une autre route qu'eux...
La musique qui marche au pas,	Non, les brav's gens n'aiment pas que
Cela en me regarde pas.	L'on suive une autre route qu'eux...
Je ne fais pourtant de tort à personne,	Tout le monde se ru'sur moi,
En n'écoutant pas le clairon qui sonne;	Sauf les culs-d'-'jatt', ça va de soi.

L'ironie est aussi présente dans *La Bastille* de Jacques Brel (1929-1978) et l'*Hymne à sept temps* de Maxime Le Forestier. Chez le premier, un refrain se répète sans cesse « On a détruit la Bastille/Et ça n'a rien changé/On a détruit la Bastille/Quand il fallait s'aimer ». Chez le second, sachant qu'il était hippy, il est facile d'imaginer sa phobie de l'armée : « Chanter au pas me fait du mal / Je n'ai pas appris la musique / Pour accompagner l'arsenal ! »

L'espace qui nous est imparti ne nous permet pas de nous étendre davantage. Nous avons cependant pu faire un tour d'horizon de deux siècles qui rend compte du pouvoir de rassemblement d'une fête qui, même si elle n'a pas pris ses racines dans les temps primordiaux, n'en est pas moins devenue traditionnelle. Toutefois, à l'heure actuelle, où le processus de désacralisation de la tradition, entrepris depuis la Seconde Guerre Mondiale, est en augmentation, nous constatons qu'il existe un transfert de la nécessité du sacré chez l'homme, que les médias orientent à leur gré. Une fête de l'ampleur d'un 14 juillet, ne peut que les attirer et c'est ainsi qu'ils l'ont envahie, comme on l'a vu en 1989, où le rite fut transformé en une mise en scène audiovisuelle.¹⁶ Le gigantesque et symbolique spectacle de Goude ainsi que *La Marseillaise*, chantée par Jessye Norman – ce fut la participation des Etats-Unis à l'hommage –, drapée dans une tunique tricolore et juchée sur la base de l'obélisque de Louxor, furent magnifiques mais on les vit mieux à la télévision que sur les Champs-Élysées ou à la Concorde. Est-ce la fin de la fête de la liberté et en liberté ? « Voir, dit Merleau-Ponty, c'est éviter une pensée, éloigner l'homme de l'innommable »¹⁷...

¹⁶ Gil Calvo, Enrique, cité par Antonio Ariño, *ibidem*, p. 17.

¹⁷ Cité par Duvignaud, Jean, *Fêtes et civilisations*, Actes Sud, 1991, p. 240.